



Maître d'ouvrage :



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune

www.syndicat-huveaune.fr

Partenaires techniques et financiers :



Réduction de la vulnérabilité, sécurisation et valorisation des berges de l'Huveaune en centre-ville à Aubagne

Secteur 1 : Parvis des Libertés à l'autoroute A50

Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'environnement

Août 2022 – Indice 0

Co-traitant 1



Co-traitant 2



Co-traitant 3



Co-traitant 4



Co-traitant 5



Sous-traitant 1



Mandataire



1940 Route des Cévennes - 30 200 BAGNOLS s/CEZE
Tel : 04.66.89.63.52 Fax : 04.66.89.63.56
E-mail : riparia@riparia.fr Web : www.riparia.fr
SARL - APE : 7112B - SIRET : 499 280 477 00013

OSSATURE DU DOSSIER D'INSTRUCTION ADMINISTRATIVE

Le dossier d'instruction administrative comprend les pièces décrites dans le tableau suivant :

DOCUMENT	DESCRIPTION	AUTEUR
Pièce 1	Dossier de demande de Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement : Chapitre 1 : Procédure administrative Chapitre 2 : Présentation du projet Chapitre 3 : Demande de Déclaration au titre des articles L214-1 à 6 du code de l'environnement	Riparia
Pièce 2	Résumé non technique	Riparia
Pièce 3	Volet Naturel au titre habitats et espèces protégées	Ecomed
Pièce 4	Dossier de plans	Riparia

Le présent rapport constitue la pièce n°4 du dossier d'instruction administrative. Les autres pièces font l'objet d'un rapport à part.

SOMMAIRE

PIECE 4.1. PLAN MASSE GENERAL

PIECE 4.2. PROFILS & COUPES

PIECE 4.3. PASSERELLE N°1 & RESEAUX

PIECE 4.4. PASSERELLES N°2 ET 3

PIECE 4.5. OUVRAGE RUISSÉAU DES LIGNIERES

PIECE 4.6. PLAN GENIE VÉGÉTAL